République Française	**CONSEIL MUNICIPAL**	**Délibération n°2025.23 Du 18 mars 2025**
Département des Yvelines	L'an deux mille vingt-cinq, le 18 mars, à 20 heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués par voie numérique le 11 mars, se sont réunis, salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Olivier Delaporte, Maire.	
Ville de La Celle Saint-Cloud La Celle Saint-Cloud	Objet : **Dépôt d'une autorisation de travaux et d'une déclaration préalable pour la rénovation de la tribune du stade LR Duchesne**	
Secrétaire de séance : Françoise ALBOUY		
En exercice : 33 Présents : 29 Pouvoirs : 3 Votants : 32		
Pour : 32 Contre : 0 Abstentions : 0		
Présents Le Maire Olivier DELAPORTE Les Maires-adjoints Sylvie d'ESTEVE Pierre SOUDRY Sophie TRINIAC Benoît VIGNES Valérie LABORDE Michel AUBOUIN Anne-Sophie MARADEIX Richard LEJEUNE Dominique PAGES Mohamed KASMI Les Conseillers Olivier MOUSTACAS Birgit DOMINICI Vincent POUYET Georges LEFEBURE Bruno-Olivier BAYLE Françoise ALBOUY Laurent BOUMENDIL Nathalie PEYRON Pierre QUIGNON-FLEURET Laurent DUFOUR Jean-François BARATON Marie-Pierre DELAIGUE Olivier BLANCHARD Philippe LERIN Jean-François THOMAS Andrée BLOCH Blaise VIGNON Jean-Luc PRIEUR	**LE CONSEIL MUNICIPAL,** **Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121.29, **Vu** le Code de la construction et de l'habitat et notamment ses articles L. 122-2 à L. 122-6, **Vu** le Code de l'urbanisme et notamment son article R. 421-17, **Vu** l'avis favorable de la Commission Aménagement – Bâtiments – Transports du 5 mars 2025, **Considérant** la situation de la tribune du terrain de foot LR Duchesne dans un périmètre de protection d'un monument historique, **Considérant** la nécessité de réaliser des travaux de rénovation de cet équipement, **Considérant** la nécessité de déposer une autorisation de travaux, compte tenu des modifications des accès améliorant la sécurité et l'accessibilité de cet Etablissement Recevant du Public, **Considérant** la nécessité de déposer une déclaration préalable, compte tenu de la modification de l'aspect extérieur de cet équipement extérieur situé dans le périmètre d'un monument historique, **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ** A l'unanimité des membres présents et représentés, **Approuve** le projet de rénovation de la tribune du terrain de foot LR Duchesne visant à créer un accès aux Personnes à Mobilité Réduite et à améliorer la sécurité et les accès à tous les publics. **Approuve** le dépôt de deux autorisations, l'une au titre du Code de la construction et de l'habitation (autorisation de travaux) et l'autre au titre du Code de l'urbanisme (déclaration préalable). **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdites autorisations et tout document afférent. Le Maire, Olivier DELAPORTE	
Absents excusés : Juliette DECAUDIN Carmen OJEDA-COLLET Stéphane MICHEL Geneviève SALSAT		

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20250318-2025-23-DE
Date de réception préfecture : 24/03/2025

Absents ayant donné pouvoir : Juliette DECAUDIN pouvoir à Sylvie d'ESTEVE Carmen OJEDA-COLLET pouvoir à Jean-François BARATON Stéphane MICHEL pouvoir à Jean-François THOMAS	*Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.* *Sauf mention contraire exigée par la loi, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter :* *- de sa date de publication (pour les délibérations à caractère non individuel)* *- ou de sa date de notification à l'intéressé (pour les délibérations à caractère individuel)* *Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de la réponse expresse de l'autorité territoriale, ou en cas de silence de celle-ci, deux mois après l'introduction du recours gracieux.*

Accusé de réception en préfecture
078-217801265-20250318-2025-23-DE
Date de réception préfecture : 24/03/2025